

Compétences Professionnelles visées CAP AEPE

Compétences communes transversales :

- T1 - Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnels à prendre en compte
- T2 - Adopter une posture professionnelle adaptée
- T3 - Etablir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant
- T4 - Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement
- T5 - Organiser son action

Compétences communes de réalisation :

RC1 - Mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation dans un contexte donné

RC2 - Mettre en œuvre des activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant

RC3 - Réaliser les soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses apprentissages

RC4 - Appliquer les protocoles liés à la santé de l'enfant

Compétences spécifiques aux secteurs d'activité :

RS1 - Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant

RS2 - Assurer des activités de remise en état des matériels et locaux en école maternelle

RS3 - Négocier le cadre de l'accueil

RS4 - Assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant

RS5 - Elaborer des repas